



Crise en RDC : les ONG réclament des sanctions De l'UE à l'égard du Rwanda

Bruxelles, le 9/12/04 – Les ONG européennes réclament des mesures d'urgence de l'UE pour mettre fin à la crise provoquée par l'intervention militaire du Rwanda en RDC. Le Conseil doit décréter des sanctions diplomatiques et budgétaires à l'encontre du Rwanda afin de contraindre celui-ci à respecter le droit international et de prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire.

Après les menaces, le Rwanda est désormais passé aux actes en envoyant des troupes dans le Nord-Kivu (RD Congo). Des combats les opposeraient à des rebelles rwandais ex-Interahamwe et FDLR. Certains rapports font état d'escarmouches entre ces troupes et les forces de l'armée congolaise (FARDC) ainsi que de fusillades à la frontière ougandaise avec l'armée de ce dernier pays. Dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Lubero (environ 200 km au nord de Goma), des milliers de civils fuient les combats et surtout les exactions qui les accompagnent. On ne compte déjà plus les villages pillés et incendiés. Ceux qui ne fuient pas assez rapidement y laissent souvent la vie. Les plus chanceux seront pris en charge dans des camps de personnes déplacées par les rares organisations humanitaires qui persistent à travailler dans la région. Les autres devront survivre cachés dans la forêt.

Avec cette action unilatérale contre les rebelles rwandais et ses conséquences sur la population rurale de la région, ce sont tous les processus de paix et de transition dans la région qui semblent gravement menacés. Le gouvernement congolais, responsable du processus de désarmement des milices et bandes armées actives sur son territoire, met en œuvre ce programme trop lentement et s'en trouve maintenant déstabilisé. Des mouvements d'humeur de la population de l'Est du Congo commencent à menacer les ressortissants « non autochtones », ce qui risque d'entraîner de nouveaux drames et d'offrir au Rwanda un nouveau prétexte pour intervenir. Le cercle vicieux de la déstabilisation régionale est relancé, malgré des mois d'efforts diplomatiques.

EURAC, le réseau européen des ONG pour l'Afrique centrale, demande à l'Union européenne et à ses Etats membres de :

- condamner la présence des troupes rwandaises sur le sol de la RD Congo ainsi que les violations des droits humains dont elles s'y rendent coupables, et d'exiger qu'elles s'en retirent sans délai ;

- prendre les sanctions diplomatiques et budgétaire immédiat vis-à-vis du Rwanda, aussi longtemps que celui-ci n'aura pas arrêté son action militaire unilatérale. EURAC appelle ainsi plus concrètement les partenaires du Rwanda qui l'appuient par des mécanismes d'aide budgétaire (l'Union européenne, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, le DFID du Royaume-Uni, le SIDA (Agence de Coopération de la Suède), la Banque Africaine de Développement) à suspendre immédiatement leurs versements et prêts (notamment par l'activation de l'article 96 des Accords de Cotonou). En outre, EURAC recommande que soient envisagés des restrictions à l'octroi de visas ou le gel des avoirs d'officiels rwandais ;
- s'assurer que les autorités congolaises mettent en œuvre sans délai la restructuration et l'unification des forces de sécurité et de l'armée, de façon à rétablir l'autorité de l'Etat sur l'intégralité du territoire et à exécuter les opérations annoncées de désarmement et de démantèlement des milices armées dans l'Est du pays, avec le soutien de la MONUC ;
- œuvrer pour que la MONUC se déploie dans les zones de conflits, fasse respecter l'embargo sur les armes, accélère le DDRRR des ex-combattants des milices et documente les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre perpétrés actuellement, en vue de leur instruction par le procureur de la Cour Pénale Internationale. En outre, EURAC appelle les pays membres de l'Union européenne à répondre positivement aux appels lancés par Kofi Annan en contribuant au renforcement de ces casques bleus décidé par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies le 1^{er} octobre dernier.

EURAC est le réseau européen des ONG pour l'Afrique centrale. EURAC compte 40 organisations membres issues de 11 pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et actives en Afrique centrale dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire.

Pour plus d'informations :

Arnaud Gorgemans

Tel : +32 2 213 04 02

GSM : +32 497 53 67 37

e-mail: arnaud.gorgemans@eurac-network.org

Rue des Tanneurs, 165
B - 1000 Bruxelles, Belgique